Charte Forestière du Territoire du PNR d'Armorique

Etat des lieux de la forêt et ses acteurs

Sommaire

Résumé
Un morcellement foncier et une dispersion territoriale
Une ressource en partie gérée et exploitée
Une contribution socio-économique non négligeable mais un contexte de filières fragile
Des risques naturels et sanitaires qui peuvent accentuer la fragilité et la pénurie de la ressource
Un capital « nature » rendant des « services écosystémiques » réels
Une composante variable des paysages
Des acteurs forestiers locaux dynamiques et des usages variés au sein de l'espace rural

Charte forestière du territoire du PNR dôArmorique.
1ère partie :
La forêt sur le territoire du PNRA[1] : Etat des lieux/ résumé

Au sein dôun territoire relativement boisé à lôéchelle de la Bretagne, la forêt privée représente une large majorité des surfaces forestières du PNRA, ainsi que la principale ressource de bois mobilisé (notamment résineux). Elle est également très morcelée (petites surfaces, grand nombre de propriétaires). Ce morcellement, pour une part historique mais aussi résultat dôun fort soutien du Fonds Forestier National après guerre, explique quôune part limitée du « massif » sôinscrit dans un engagement formel de gestion durable et des perspectives de pérennité.
Néanmoins, la forêt privée constitue à la fois la ressource dôune filière bois bretonne et dôun marché à lôexport, et fait à ce titre lôobjet dôune sylviculture de production où, ajoutés au morcellement, les contraintes physiques, environnementales, les risques naturels et sanitaires, peuvent limiter la productivité et lôexploitabilité.

Cependant, la mobilisation de bois résineux (Epicéa de Sitka notamment) est actuellement forte sur le territoire du Parc, mais son renouvellement est insuffisant pour assurer lôapprovisionnement à moyen et long terme, condition pourtant essentielle pour consolider et développer des filières régionales émergentes (construction).
A coté, même si la valorisation en bois énergie se développe (essentiellement bois bûche en proximité), les peuplements feuillus restent peu valorisés. Ces derniers constituent également des réservoirs de biodiversité ordinaire et remarquable (habitats dôintérêt communautaire Natura 2000), mais aussi des éléments structurants dôun paysage rural où les bois dispersés fournissent des « services éco systémiques », faisant partie intégrante dôun tissu bocager (« trame verte »).

La part de la forêt publique est aussi relativement importante au regard de lôespace régional, avec plusieurs grands massifs domaniaux et communaux. Elle revêt un rôle majeur dans les fonctionnalités écologiques et sociales (accueil/ loisirs) : sa gestion intègre une place à des essences diversifiées, une sylviculture douce, lôaccueil du public.

Dans ce contexte territorial où lôactivité rurale dominante reste lôagriculture et où les espaces non forestiers, mais à vocation aujourdôhui identifiée «espace naturel» sont importants, les enjeux locaux et globaux, quôils soient économiques, sociologiques, environnementaux ou climatiques, plaident pour lôintérêt de lôoutil « Charte Forestière de Territoire ». De lôéchelle du Parc à celle de la Région Bretagne, les acteurs forestiers expriment leur dynamisme et montrent, à lôimage de leur forêt, une diversité dans des organisations socio économiques actives. Ces structures collectives sont les partenaires incontournables dôune Charte Forestière de Territoire, garants de sa faisabilité et de sa mise en îuvre.

[1] Cette section est une synthèse du diagnostic « Quel développement forestier pour le PNRA ?/ tome 1 : état des lieux », rédigé par Marc Flipo, consultable sur www.pnr-armorique.fr , augmenté de contribution des partenaires (notamment R Tom, GPBCF) et Abibois, ainsi que des travaux du PNRA menés dans le cadre de la Charte Architecture et Paysage et du Plan Climat Energie Territorial en cours dôélaboration.

Un morcellement foncier et une dispersion territoriale :

Occupant 23 677 ha et affichant en 2010 un taux de boisement de 19% (contre 12% en Finistère), le PNRA comporte une forêt à dominance privée (82%), morcelée, pour moitié constitué de peuplements résineux récents.

Chiffres clés (PNRA)

Surface boisée totale: 23 700 ha (19%)
Forêt publique: 4230 ha (18 % de la surface boisée)
Nbre de propriétaires privés: 5739

Futaie résineuse: 50%
Futaie feuillue: 10%
Taillis simple (feuillu): 35%

Boisements certifiés PEFC**: 7658 ha (32%)
Boisements dôintérêt européen N 2000*: 1100 ha (5%)

**Certification internationale de gestion durable
* Habitats forestiers dôintérêt communautaire dans les sites Natura 2000

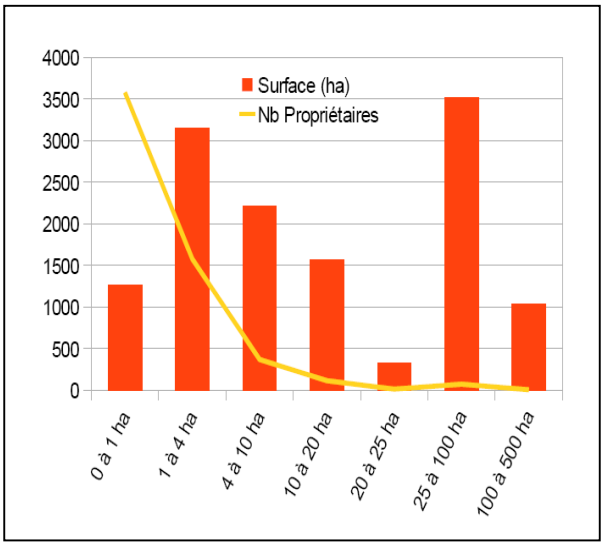

Surface des boisements privés et nombre de propriétaires par classe de surface

La dominance et le morcellement de la propriété privée forestière est une constante régionale. Le PNRA se distingue par :

- la présence de quelques grandes propriétés forestières privées, avec notamment 21 groupements forestiers, soit la moitié des groupements présents dans le Finistère ;
- une surface et un pourcentage important de la forêt publique, trois fois supérieur au taux régional, avec des massifs domaniaux emblématiques (forêts de Huelgoat, du Cranou, de Landévennec).

Malgré tout, le territoire du PNRA ne peut à proprement parler être qualifié de forestier, dans le sens où son taux de boisement reste en dessous du taux national (29%), et bien en deçà des surfaces boisées observées dans les régions Est et Sud Est de la France.

Il faut toutefois garder à lôesprit que :

- lôarbre, au sein du linéaire bocager, est un élément majeur en termes de paysage mais aussi de ressource, non étudiée ici ;
- le territoire du PNRA, territoire de « lôArmor à lôArgoat », présente une diversité locale à laquelle nôéchappe pas la forêt.

Sur ce dernier point, les secteurs les plus boisés sont lôOuest des Monts dôArrée (autour du plateau de Menez Meur), la partie intérieure de la Presquôîle de Crozon (fond de la rade de Brest, aval de lôestuaire de lôAulne et contreforts du Menez Hom), le Centre Est des Monts dôArrée et plus spécialement le secteur dôHuelgoat.

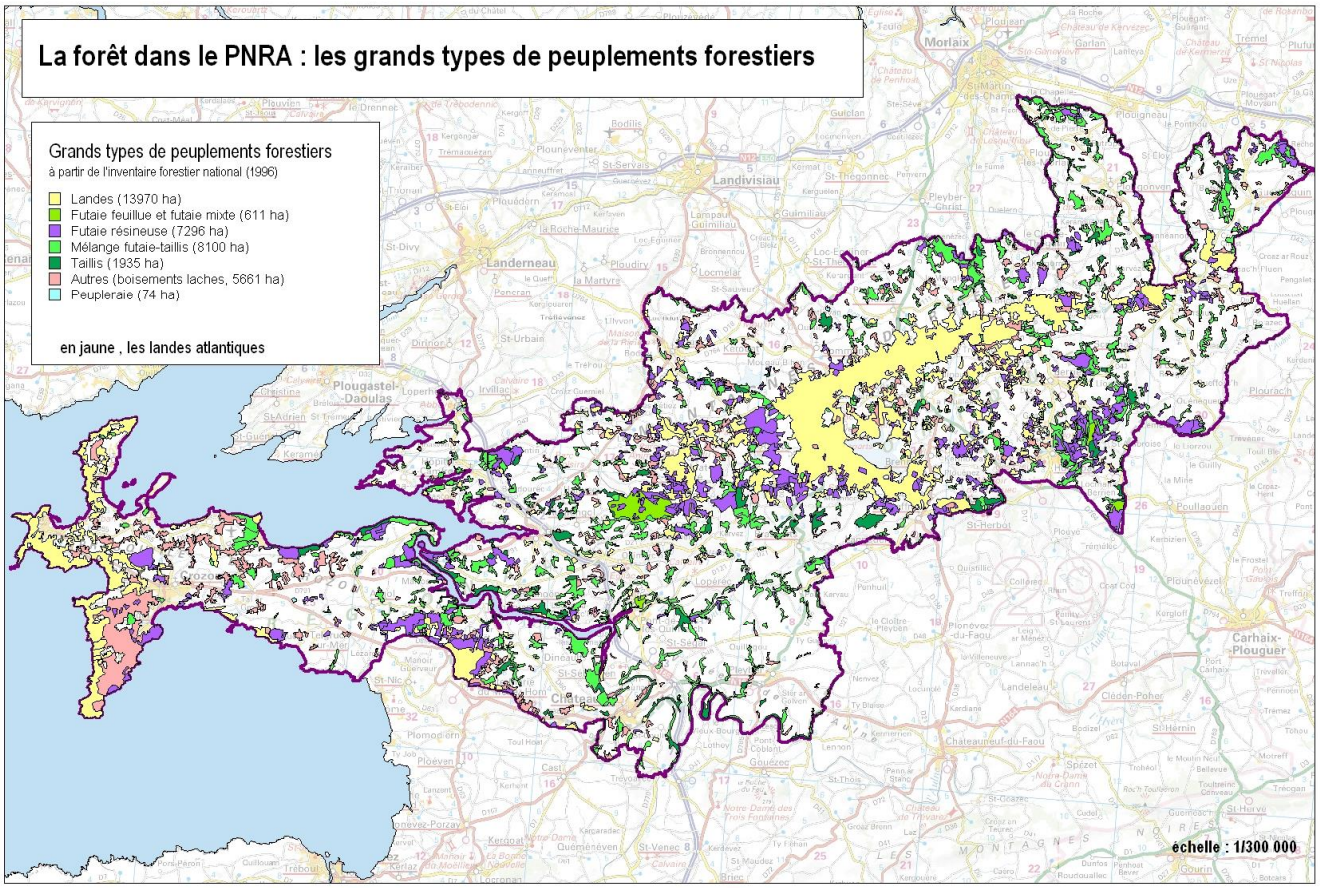

Sources : BD cartho (IGN) , peuplements forestiers (IFN-1996)

Mise en forme : CRPF - JB - 05-05-2011

Une ressource en partie gérée et exploitée :

La moitié des surfaces forestières correspond à de la futaie résineuse dôimplantation récente (après guerre). Ce ratio élevé est lôhéritage des aides du Fonds Forestier National, associé à une pression moindre de lôagriculture sur le foncier. Pour le reste, il sôagit essentiellement de taillis simple (35%). Au total, 1/3 des surfaces font lôobjet dôun document certifié de gestion durable.

Ces 2 types de peuplement, futaie résineuse et taillis feuillus, sont aussi les mieux valorisés localement, essentiellement bois dôemballage (pour la plupart des surfaces enrésinées) ou bois de chauffage (en bûche, pour une part des taillis).
A contrario, en lien sans doute avec lôabsence dôune filière de valorisation en bois dôœuvre, mais aussi des conditions pédoclimatiques moins favorables, on constate une faible présence des futaies feuillues (10% dont la majorité en forêt domaniale), et encore plus rares, des taillis sous futaie (0,6%).

En matière de production de bois, si lôIFN considère que la quasi-totalité de la forêt présente dans le Finistère est une forêt de production[2], on retiendra que seulement 22% de la surface forestière privée (soit 5118 ha) fait lôobjet dôun engagement formel de gestion sylvicole de la part de 183 propriétaires (soit 3% du total), sous deux formes : Plan Simple de Gestion agréé, adhésion au Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles.

[2] « Une forêt de production est une forêt disponible pour la production de bois, c'est-à-dire où lôexploitation du bois est possible (sans considération de rentabilité économique) et compatible avec dôéventuelles autres fonctions ».

On peut aussi apprécier lôengagement de gestion, sinon de production sylvicole, à partir de la certification PEFC[3] : il sôagit dôun label international garantissant à la fois la provenance du bois (traçabilité) et une « bonne gestion » (durabilité). Ainsi, 155 propriétaires privés y souscrivent (pour un total de 3447 ha), auxquels il faut ajouter la grande majorité des forêts et boisements publics gérés par lôONF (4211 ha). Au total, 33% de lôespace forestier du PNRA est exploité sous label PEFC (dont seulement 18% des propriétés forestières privées) alors que ce ratio est de lôordre de 20% à lôéchelle régionale.

Malgré tout, la mobilisation des bois reste plus ou moins facile : lôIFN recense dans le Finistère, 37% des surfaces boisées (regroupant 33% des volumes produits) mal desservies (débardage sur 200 mètres ou plus), considérant par ailleurs que 27% des surfaces (avec le quart des volumes) présentent des contraintes dôexploitations liées à la nature du terrain (topographie, hydromorphieé).et sont de ce fait peu ou pas exploitables. Par comparaison, cette proportion (% de volume de bois difficilement exploitable) est estimée à 30% au niveau national (métropole).

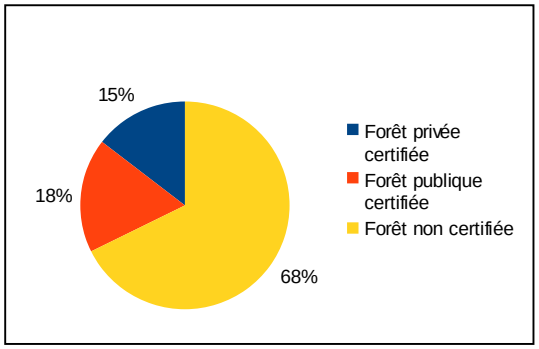

Part de la surface forestière du PNRA certifiée PEFC

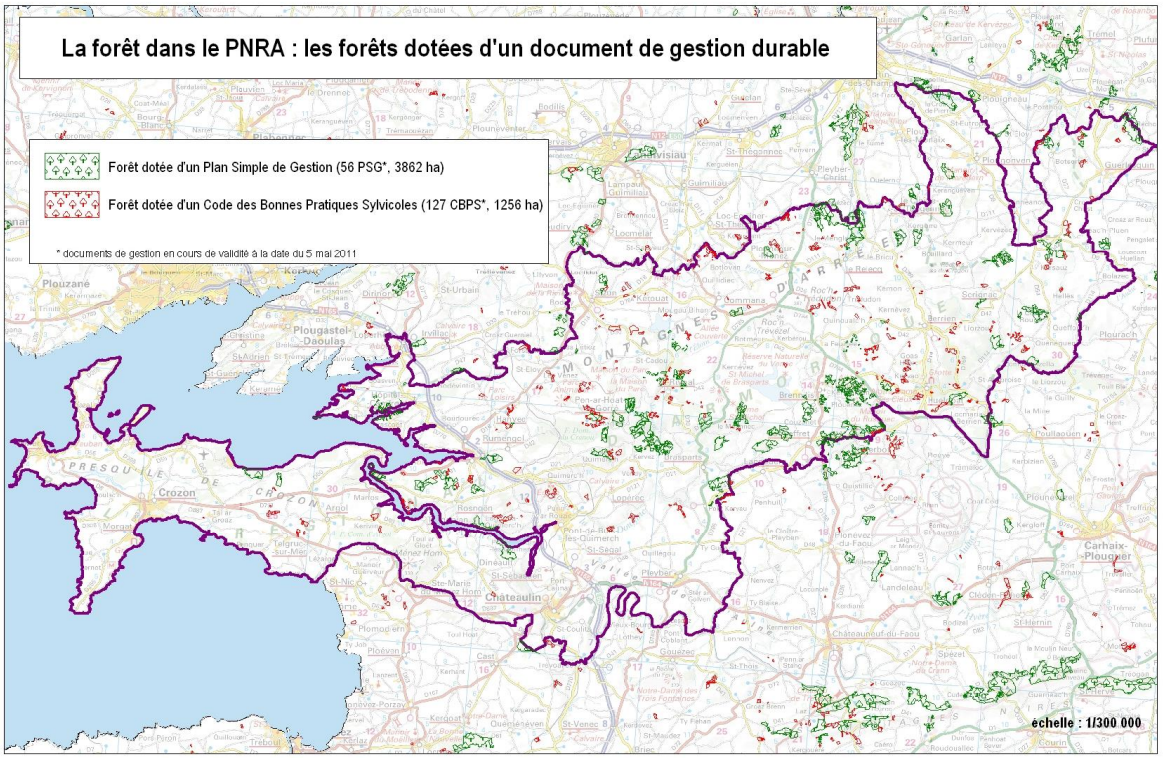

Sources : BD cartho (IGN) , PSG (CRPF-2011), CBPS (CRPF-2011)

Mise en forme : CRPF - JB - 05-05-2011

[3] Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes

Une contribution socio économique non négligeable mais un contexte de filières fragile

Le poids socio économique de la forêt du territoire du Parc se mesure dans sa contribution aux filières « bois construction », emballage et « bois énergie » : celles-ci se structurent à une échelle territoriale plus large que le Parc. Lôapport de ce dernier à lôemploi et lôéconomie régionale est aujourdôhui important du fait de lôexistence dôune ressource première significative et en cours dôexploitation massive. Toutefois, la question de la pérennité se pose à moyen terme.

Le tissu dôentreprise de la filière forêt-bois (exploitation et sciage) est relativement important dans le Parc dôArmorique (pour lôexploitation essentiellement) et le Finistère, ce dernier comptant 25 % des entreprises dôexploitation forestière et 30% des entreprises de sciages.

Nombre d'acteurs recensés	Finistère	PNRA (+ villes portes)	*villes portes*
Entrepreneur de travaux forestiers	41	10	4
Exploitants de bois de chauffage (bûche)	39	6	0
Exploitants de plaquette forestière	16	5	2
Exploitants de bois dôœuvre (scieries non comprises)	9	2	0
Scieries fixes	16	4	2
Scieries mobiles	4	2	0

Contrairement à ce que l'on peut constater dans la région, le nombre d'entreprises de la filière est ici stable dans le temps. Néanmoins, le faible nombre d'emplois en Finistère liés à la filière (9 % des emplois régionaux pour 17 % du nombre d'entreprises) semble indiquer que les entreprises sont de plus petites tailles que dans le reste de la Région. Ces emplois sont eux aussi très stables dans le temps, là ou la tendance régionale est à la baisse. En matière dôemploi, une simulation (R. Tom) estime entre 0,08 et 0,13 le nombre dôemploi potentiel que génère un hectare de futaie dôépicéa de Sitka tout au long dôune filière, depuis les travaux sylvicoles, lôexploitation, le transport et la première et deuxième transformation des produits et sous produits (sciage, utilisation en construction, palette, énergie). Dans cette étude, les emplois que peut générer la construction en ossature bois représente à eux seuls autour de 65%.

	Cas1 : terrain abandonné par l'agriculture	Cas2 : lande non cultivée depuis la guerre 39/45	moyenne
Sylviculture	0,0040	0,0040	0,0040
Exploitation forestière	0,0058	0,0035	0,0046
Transport bois rond	0,0025	0,0015	0,0020
Sciage	0,0159	0,0093	0,0126
Séchage rabotage traitement négoce	0,0017	0,0010	0,0013
Transport bois de construction	0,0009	0,0005	0,0007
Fabrication palettes	0,0143	0,0084	0,0114
Construction maisons ossature bois	0,0862	0,0507	0,0684
Bois énergie			
TOTAL	0,1313	0,0789	0,1050

Simulation des emplois générés potentiellement par un ha dôépicéa de Sitka qui serait totalement valorisé dans diverses filières dont la construction (source R. Tom, GPBCF)

La ressource bois Finistérienne mobilise plus de 100 000 m^3 de bois rond par an, sur les 633 000 mobilisés dans la région[4]. Cette mobilisation est bien supérieure à ce que peuvent traiter les scieries départementales et les produits transformés sont majoritairement issus de bois non breton. Bien que la

[4] Données AGRESTE 2008

surface forestière en Bretagne augmente chaque année au profit des feuillus, souvent des accrus et des peuplements sans réel avenir sylvicole, l'essentiel de la récolte et de la transformation par la filière locale se fait sur la ressource résineuse. Cette ressource en résineux est actuellement très disponible, du fait de la maturité des peuplements issus du FFN et des coupes associées à lôinfestation dôun parasite (le dendrochtone). Mais la forte demande, à lôexportation notamment, et le renouvellement incomplet après exploitation menacent sa pérennité.

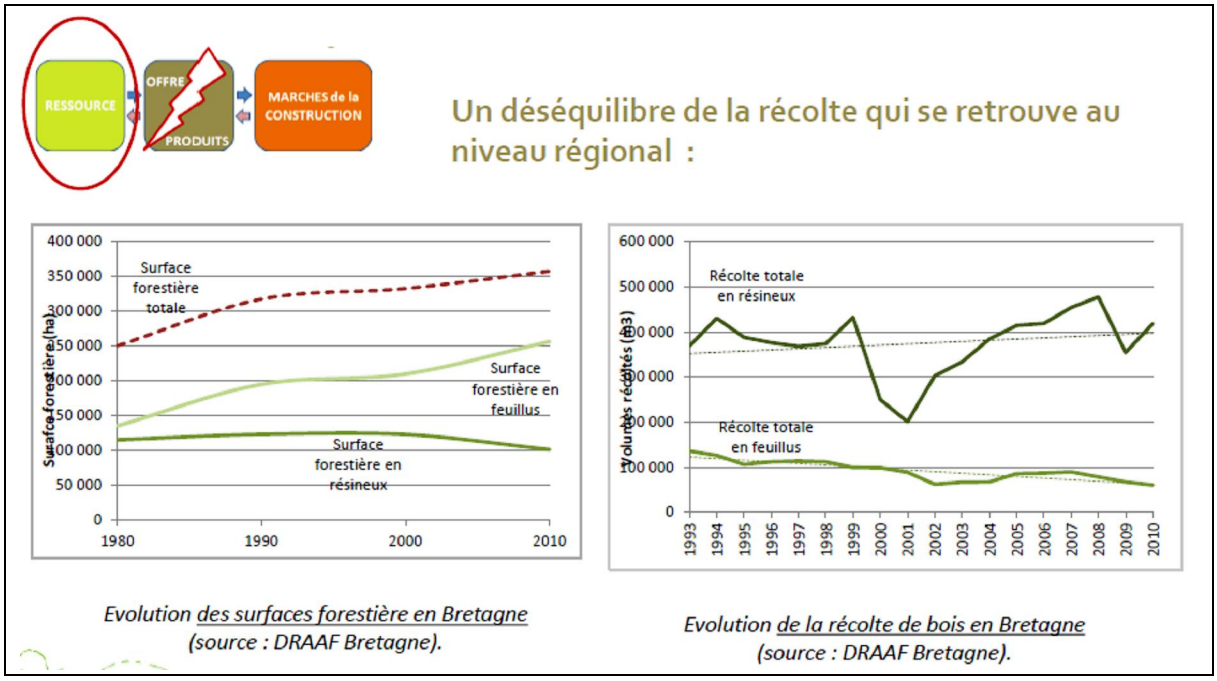

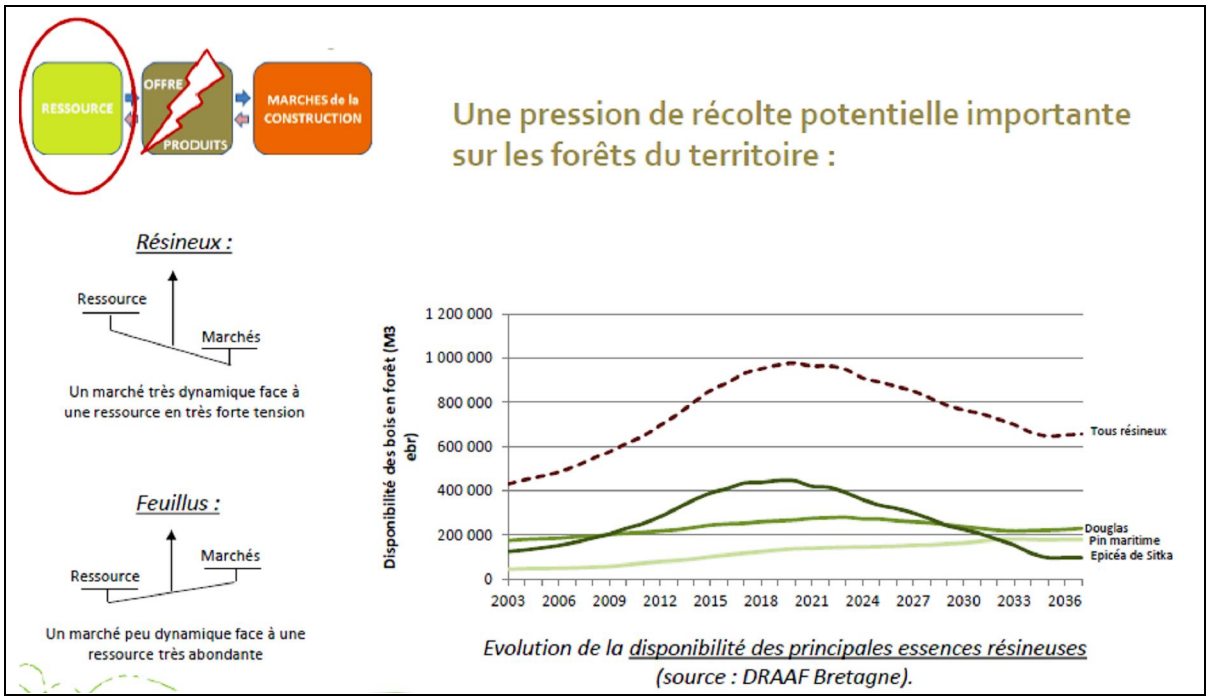

La filière bois bretonne se structure autour de 3 marchés : bois construction, emballage et bois énergie. La filière régionale mobilise presque exclusivement des résineux en bois d'î uvre (emballage). Les feuillus, comme majoritairement dans le reste de la région, sont essentiellement valorisés en bois de feu (bois bûche).

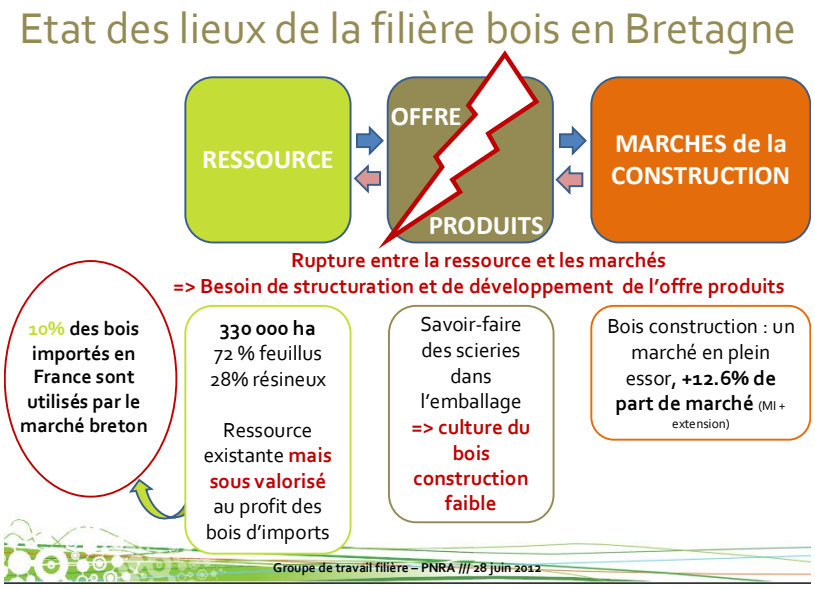

L'analyse des flux de bois en Bretagne fait apparaître un paradoxe, face à un marché du bois construction en fort développement ces dernières années (la Bretagne est une des régions qui construit le plus en utilisant le matériau bois), offrant d'importantes possibilités de relocalisation de l'utilisation de la ressource:

- le bois produit régionalement tente de plus en plus de se positionner [5] sur ce marché qui reste dominé par les bois d'importation (après transformation) ;
- pour faire face à cette demande, les entreprises régionales ne peuvent absorber la production sans dôimportants investissements pour valoriser la ressource locale, et celle-ci est aussi exportée sans transformation.

Des risques naturels et sanitaires qui peuvent accentuer la fragilité et la pénurie de la ressource

Les risques « naturels » (incendies, tempêtes, sécheresseé) sont une réalité récurrente à laquelle les bois et forêts du PNRA sont diversement exposés selon la localisation. Les risques phytosanitaires restent plus significativement associés aux essences et modes de sylviculture. Tous ces éléments, dans un contexte dôévolution climatique mal cerné, incitent à encourager le développement dôune forêt plus résiliente[6] (peuplements de plusieurs essences et dôâges différents).

Lôhistoire récente montre que les peuplements forestiers sur le territoire du Parc sont exposés à :

- une sensibilité à lôincendie relativement forte, entre mai et octobre, sur/à proximité de landes et broussailles en secteur littoral et intérieur (Presquôîle de Crozon, Menez-Hom et Monts dôArrée, classés « zone particulièrement sensible ») ;
- une sensibilité globale aux tempêtes hivernales (pointe Ouest Bretagne) ;
- une sensibilité plus réduite aux épisodes de sécheresse estivale (les reliefs intérieurs étant particulièrement arrosés).

[5] Cf. actions menées notamment par le SitCOB et ABIBois
[6] « Capacité à résister à un choc ou stress et retrouver sa forme initiale »

		2008	2009	2010	2011	2012
Toutes essences	La sécheresse estivale					
Feuillus	Les défoliateurs prococes					
	Le bombyx disparate					
	Les dépérissements de chênes					
	L'oïdium des chênes					
Peupliers	Les rouilles du peupliers					
Résineux	La processionnaire du pin					
	Les scolytes des pins					
	Le puceron vert de l'épicéa					
	Le dendroctone de l'épicéa					

Problème absent ou à un niveau faible
Problème nettement présent, impact modéré
Problème très présent, impact fort

Bilan 2012 de la santé de la forêt en Bretagne (Pôle Interrégional NO de la DRAAF- SRAI Centre)

En matière de lutte contre lôincendie, le Menez Hom a fait lôobjet dôaménagements spécifiques dans les années 2000, sous lôégide du Conseil Général du Finistère[7], quand dans les Monts dôArrée, le PNRA a mis en place 17 points de pompage. Il nôexiste pas cependant de réel plan de DFCI et le territoire du Parc nôa fait lôobjet dôaucun ou très peu dôaménagement sur la période 2007-2013 soutenu financièrement par le Plan de Développement Rural Hexagonal.

Sur le plan phytosanitaire, les atteintes de différentes sources (parasites ou autres) sont difficilement prévisibles : la diffusion de maladies et leurs effets sôexpriment différemment selon la dispersion et la sensibilité des peuplements. Ainsi, lôapparition du Dendrochtone (*Dendrochtonus micans* Kugelann), parasite de lôEpicéa repéré en 2007 en Bretagne, a progressé largement pour infester aujourdôhui des futaies résineuses sur lôensemble de la Bretagne, et particulièrement dans lôEst du Parc où lôEpicéa de Sitka est bien présent. La lutte biologique (par apport de Rhizophagus, un prédateur naturel existant ailleurs mais dont la progression géographique est plus lente) est une réponse qui a montré son efficacité à moyen ï long terme (au-delà dôune dizaine dôannée). A court terme, lôabattage (coupe sanitaire) trouve un marché mais accentue le déficit attendu de la ressource.

Vis-à-vis de ces risques sanitaires, il semble souhaitable de sôassurer dôune bonne adéquation entre les conditions stationnelles et le choix des essences (par exemple, une pluviométrie annuelle de 1000 mm au moins pour lôEpicéa) et ceci sur le long terme. Diversification des essences de reboisement et mélange sont aussi préconisés pour réduire les risques sanitaires.
Sur ce long terme, le changement climatique est aujourdôhui un phénomène attesté mais les perspectives régionales et locales restent mal cernées : avec des capacités de réserves en eau (la « réserve utile ») naturellement faibles dans les sols bretons (et plus particulièrement les sols peu profonds des reliefs intérieurs du PNRA), lôaccroissement des déficits lors dôépisode de sécheresses serait à craindre, et ceci malgré des évolutions sans doute peu marquées de la pluviométrie annuelle. Face à de telles incertitudes, et dans lôattente des résultats de programmes de recherche, le CRPF[8] suggère deux types dôaction pour favoriser la résilience des forêts bretonnes :

- diversifier les essences au sein des peuplements pour assurer la permanence dôun couvert forestier productif (mélange dôessences à lôenracinement/ besoin en eau différents)
- gérer des peuplements dôâges différents (les arbres dôune même essence nôayant pas les mêmes besoins en eau et sensibilité au stress hydrique)

On peut y ajouter la pertinence de centrer/ recentrer les boisements de production sur les sols et stations les moins desséchants.

[7] dans le cadre dôun plan de gestion des propriétés départementales
[8] Cité dans le rapport du Conseil Scientifique de lôEnvironnement de Bretagne, Gaëlle Roussel, janvier 2012

Un capital « nature » rendant des « services écosystémiques » réels:

Les surfaces forestières feuillues sont localement le siège dôune biodiversité remarquable, attestée à partir du réseau Natura 2000 : avec 1100 ha (soit 5% des ses espaces boisés), le Parc regroupe 1/5ème des surfaces forestières dôintérêt communautaire identifiées en Bretagne. Plus largement, les taillis feuillus « natifs » participent, au sein des réseaux hydrographique et bocager diversement dense, à la continuité écologique favorisant une biodiversité plus « ordinaire ». Enfin, lôensemble des boisements contribue à la protection des sols, la régulation et la qualité des lôeau, le piégeage du gaz carbonique.

La directive « habitat », à lôorigine du réseau Natura 2000, identifie des milieux forestiers (ou non) suffisamment rares à lôéchelle européenne pour être « dôintérêt communautaire » (et même pour certains « dôI.C. prioritaire ». Avec cette désignation, les pouvoirs publics se sont engagés à préserver ces milieux à lôintérieur de sites délimités sur la base de la répartition de ces habitats.
Sur le PNRA, 9 sites désignés (sur 14) comportent des bois « dôintérêt communautaire », regroupant 6 « habitats forestiers », présents au total sur environ 1100 ha, soit 20% des surfaces couvertes par ces mêmes habitats en Bretagne. Quatre de ces habitats sont prioritaires (ci-dessous en gras) et le Parc regroupe près de la moitié des surfaces bretonnes pour ces derniers.

Tous ces habitats sont des boisements feuillus :
- code EUR 27 9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion) : 890 ha sur le PNRA (20% des surfaces régionales)
- code EUR 27 9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum -> 90ha sur le PNRA (13% des surfaces régionales)
- code EUR 27 **91DO** : Tourbières boisées -> 22 ha sur le PNRA (45% des surfaces régionales)
- code EUR 27 **91A0** : Vieilles chênaies des îles Britanniques à Ilex et Blechnum -> 4 sites connus en France **dont 3 sur le PNRA, 23 ha en Bretagne dont 20 ha sur le PNRA (87%)**
-code EUR 27 **91E0** : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) -> 83 ha sur le PNRA (37,5 % des surfaces régionales)
- code EUR 27 **9180** : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion -> 5,5 ha sur le PNRA (30,5% des surfaces régionales).

Sur chacun de ces sites Natura 2000, la conservation si possible dans un bon état des habitats dôintérêt communautaire présents doit être privilégiée au regard de la production (qui reste souhaitable pour certains habitats) : le CRPF est en mesure de préconiser des modes de gestion appropriés, accompagnés le cas échéant dôaides publiques en cas de surcoût de gestion.

Ailleurs, les boisements, dans la mesure où ils sôintègrent dans le réseau bocager existant, par leur composition végétale et les connexions quôils assurent, contribuent au maintien et à la circulation dôune biodiversité « ordinaire ». Au sein des boisements, elle peut être approchée par la diversité des essences (et la diversité des peuplements). A ce titre, les massifs feuillus / mixte, quôils soient publics ou privés, font apparaître une diversité globale plus forte, en matière de diversité dôessences tout au moins[9]. A lôinverse, les plantations encouragées par le FFN dans les années 50-90 sont les moins diversifiées. De plus, ces dernières ont été parfois implantées au sein de grands ensembles de landes, plus rarement sur des tourbières.

Ces milieux semi-naturels remarquables, riverains mais non forestiers en tant que tels (au voisinage ou à lôintérieur même des bois) constituent aujourdôhui des habitats dôintérêt communautaire, notamment dans les Monts dôArrée et au Menez Hom.

[9] Estimée pour ce qui concerne les forêts domaniales, cette diversité des essences nôest pas connue en ce qui concerne les bois feuillus privés (autour de 8500 ha). Un travail dans ce sens est actuellement mené par le Conservatoire Botanique National de Brest

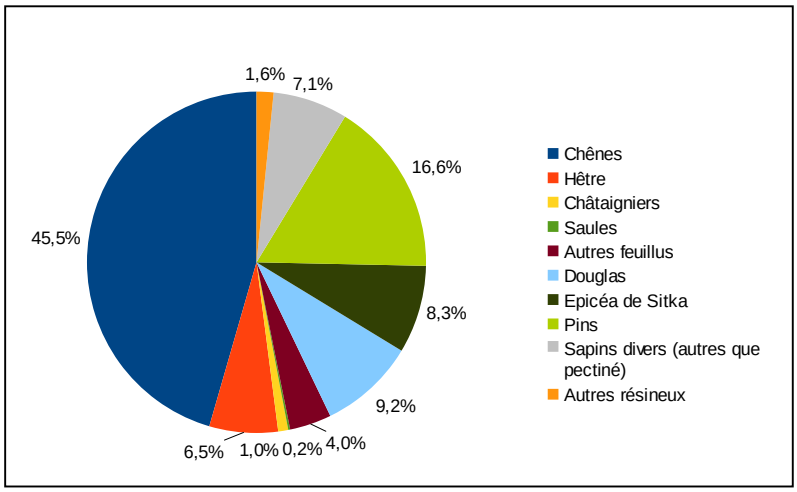

Composition estimée des forêts domaniales du PNRA

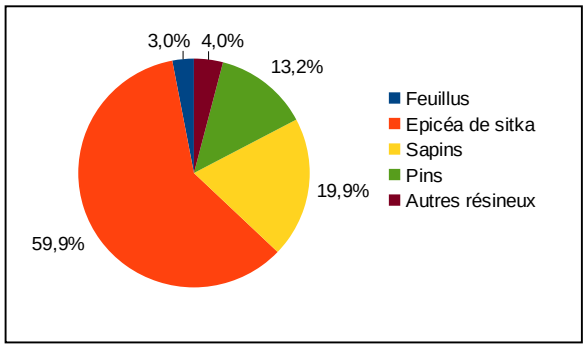

Essences subventionnées par le FFN dans les Monts d'Arrée entre 1948 et 1992

Outre la nécessité de prendre en compte ces habitats dans la gestion et les perspectives de développement forestier local, ces situations rendent aussi les peuplements plus sensibles aux tempêtes, parfois plus difficiles à exploiter (enclavement préjudiciable à la desserte), moins intégrés dans un paysage historiquement marqué par lôabsence dôarbres (suite aux défrichements attestés principalement dès le Moyen Age).

En matière de stockage de carbone, une futaie résineuse accumule entre 12 et 20 tonnes de CO2/ ha/an selon sa croissance (donnée R. Tom), tandis que les chiffres cités par lôorganisme technique FCBA varie, pour les forêts en France de 11 à 37 tonnes de CO2/ha/an.

Enfin, la forêt sous ses différentes formes et à divers degrés, apporte sa contribution à la conservation des sols, la qualité de lôeau, la régulation hydriqueé

Une composante variable des paysages :

Lôarbre est présent traditionnellement dans la plupart des paysages du Parc, reflet de la diversité des paysages bretons. Il y occupe toutefois une place variable : véritable identifiant des paysages de bocage (plantations feuillues linéaires et bosquets, boisement de vallons), jusquôà lôinverse, élément dôartificialisation des paysages de falaises, crêtes et landes dans sa forme de futaie résineuse dense et géométrique.

Le territoire du Parc dôArmorique comporte une diversité des paysages du fait de son étendue géographique de la mer jusquôau centre ouest Bretagne, avec des facteurs physiques variés, associés à des modes de valorisation originaux des espaces littoraux et ruraux (globalement anciens mais toujours visible dans les paysages). Côest ainsi que ces paysages, définis sous la forme de 9 unités et 16 sous unités paysagères, présentent à la fois une valeur de « patrimoine collectif » et une attraction socio économique réelle.
La place de lôarbre y est cependant variable, selon les unités/ sous unités paysagères où il peut être une caractéristique majeure (sous diverses formes : linéaire, bosquet, bois et même forêts historiques), contribuant alors à lôoriginalité ou lôidentité du paysage : côest le cas des bocages présents sous diverses formes. A lôinverse, des plantations récentes, de forme géométrique dans des paysages historiquement ouverts, altèrent les caractéristiques qui font la particularité de certaines unités paysagères.

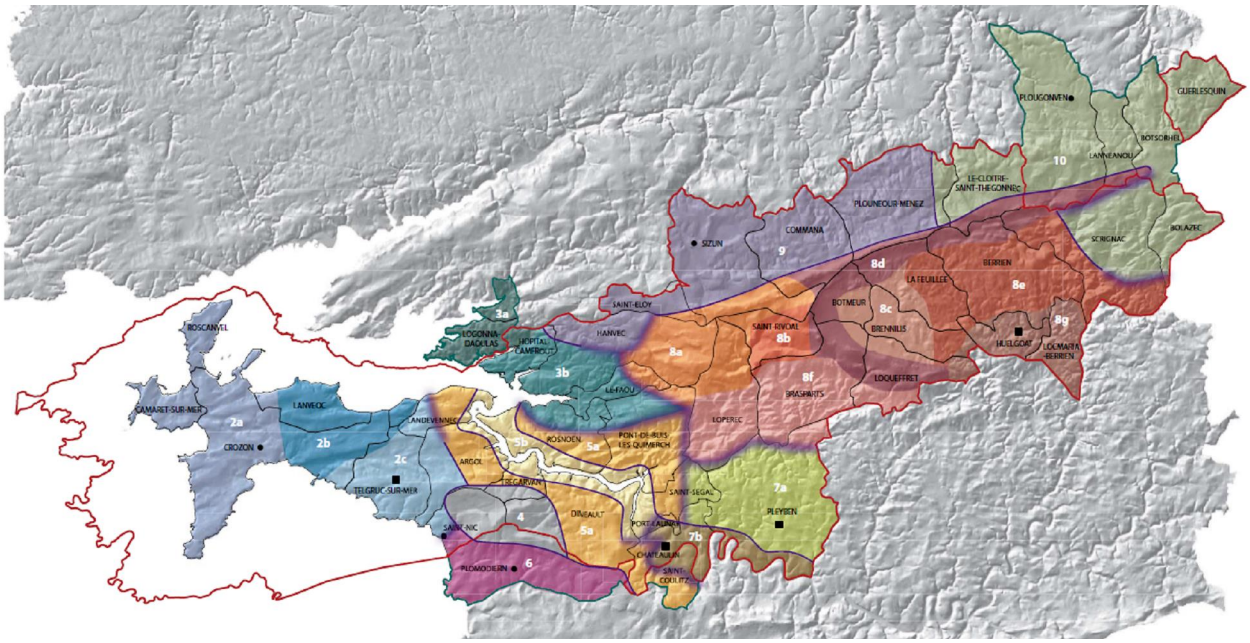

Lôimpact paysager et la capacité dôintégration paysagère de la forêt et des boisements dépendront donc à la fois :

- de facteurs liés au contexte paysager propre à chaque unité
- dôéléments morphologiques liées à lôespace boisé (forme/ lisière, hauteur, essences et sylvicultureé .).

Le tableau suivant résume la place de lôarbre et les enjeux paysagers au regard de la gestion / du développement forestier[10].

[10] Pour des éléments détaillés, se reporter à la Charte de lôArchitecture et du Paysage du PNRA

Unités/ sous unités	Enjeux dominants bois- paysage
1- ILES / 1a (Ouessant) et 1b (archipel de Molène et Sein)	Malgré lôimportance de lôenfrichement, les potentialités forestières sont très faibles et les arbres se restreignent à Ouessant aux boisements spontanés des vallons encaissés et abrités (saulaie) et quelques plantations isolées au sein de hameaux.. Enjeux →*évolution des saulaies, choix/implantation des arbres dôornement*
2-PRESQUôILE de CROZON 2a Ouest (Crozon, Camaret, Roscanvel) 2b Transition paysages ouverts/ fermés 2c Paysages ouverts St Nic et Telgruc	Sur la côte (2a), extension des pins maritimes par semi naturel sur lande et friches arrière littorales et embroussaillement .Enjeux → extension/ maîtrise des pins → protection incendie, fréquentation du public (littoral) En arrière (2b), présence de lôarbre en linéaire, bosquet (bocage) et boisement plus massif en littoral nord (Poulmic- Landévennec, en bordure de rade de Brest) et vallons intérieurs : Enjeu →*maintien des formes bocagères (amélioration possible)* Sur la partie SE (2c) exposée, espace de cultures où lôarbre est très peu présent, jouxtant la forêt communale dôArgol et pinède littorale de Trez Bihan) : Enjeu→ *boisement bocager (création de haies)*
3- ESTUAIRES de la RADE de BREST 3a (Daoulas et Logonna) et 3b (LôHopital-Camfrout)	Présence de lôarbre en essentiellement linéaire, bosquet (bocage), plus dense sur Logonna, plus ouvert sur lôHopital-Camfrout (remembrement) et vallons intérieurs. Pins insignis en frange littorale et bois communal mixte (bois du Gars) vers lôintérieuré Enjeux → *évolution des formes bocagères : maintien/ recréation* → *amélioration possible des boisements*
4- MENEZ HOM	Sommet dénudé (pelouse et lande) contrastant avec des pentes boisées (pin maritime en forêts communales) de densité croissante vers le bas. Vallon feuillu dense (Garvan) Enjeux → *maîtrise des lisières boisées vers le sommet* → *protection incendie*
5- VALLEE de lôAULNE 5a Collines de LôAulne 5b Aulne maritime	Massif boisé sur les versants aval de lôestuaire (forêt domaniale de Landevennec), faisant suite en amont à un paysage de bocage assez lâche (arbre en linéaire plus ou moins continu). Enjeux→ *maintien/ recréation des formes bocagères,* → *maîtrise de lôimpact paysager de la sylviculture des massifs*
7- BASSIN de CHATEAULIN 7a (Pleyben) et 7b (méandres de lôAulne)	Espace agricole où lôarbre est présent en linéaire discontinu, boisement surfacique restreint aux pentes des vallons, rives de lôAulne (canalisée) : en amont, bois sur les méandres concaves érodés, sur pentes abruptes Enjeu → *maintien/ recréation des formes bocagères,* →*amélioration des bois de vallon/ peuplier ?)/ impact paysager*
8- LES MONTS dôARREE : 8a Plateau de Ménez Meur 8b Toul de St Rivoal 8c Cuvette de Brennilis 8d Sommet des Monts dôArrée 8e Plateau de La Feuillée Berrien 8f Versant sud 8g Forêt et chaos dôHuelgoat	Les nombreuses sous-unités paysagères montrent ici une diversité dôambiance : quand le plateau de La Feuillée et Berrien comme le « toul de St Rivoal » et « les chaos dôHuelgoat » offrent un paysage fortement boisé (du fait dôun réseau bocager dense et peu entretenu et de la présence de massifs), lôarbre est historiquement absent (depuis le Moyen Age) de la cuvette de Brennilis et surtout les sommets des Monts dôArrée : il y est revenu à la fois, sous forme de grands massifs résineux (plateau de Menez Meur) et en « timbre poste ». dans une configuration intermédiaire, le « versant sud » comporte un réseau bocager plus lâche, signe dôune agriculture plus présente ; laissant une moindre part aux taillis et futaie résineuse. →Lôenjeu paysager majeur ici est de *réinscrire la forêt contemporaine (production résineuse) dans le paysage « patrimonial » : maintien/ consolidation des massifs de grande taille (traitement des formes), suppression/ transfert des boisements « timbre poste » des crêtes vers les bocages denses*é
9- MARCHES de lôARREE	Pas de réels massifs sur cette unité paysagère. Quelques boisements de petites tailles sont observés sur les pentes. Présence de lôarbre du fait du maillage bocager. Quelques boisements de résineux sont observés à lôinterface cultures/ landes Enjeux → *maintien/ recréation de forme bocagère* → *Evolution des vallons (paysage/ valorisation)*
10- TREGOR MORLAISIEN	Présence de lôarbre du fait du maillage bocager, plus dense dans la partie sud. Quelques boisements observés sur les pentes, principalement dans la partie nord. Enjeux → *maintien/ recréation des formes bocagères* → *Intégration paysagère des boisements de production au sein du maillage bocager* → *évolution des paysages de vallons (paysage/valorisation)*

Des acteurs forestiers locaux dynamiques et des usages variés au sein de lôespace rural

Avec le CRPF de Bretagne et lôONF, plusieurs organisations socio professionnelles regroupent les acteurs locaux de la forêt et des filières bois, montrant la vitalité et le dynamisme des forestiers, particulièrement en Finistère. En revanche, leurs démarches collectives et la gestion sylvicole quôils pratiquent sont méconnues du grand public, qui pourtant, fréquente occasionnellement les forêts et boisement du territoire selon divers usages.

Au niveau de la ressource, le territoire du PNRA intéresse des propriétaires représentés dans 3 organisations associatives ou syndicales :

- le syndicat des propriétaires ruraux du Finistère (200 adhérents), dont lôobjet est dôaccompagner les propriétaires ruraux dans leurs projets et la gestion de leur patrimoine, forestiers ou non, et de représenter leurs intérêts dans diverses instances locales ;
- le syndicat des propriétaires forestiers du Finistère (384 adhérents pour 10630 ha) dont lôobjet est dôassurer la défense et la représentation des propriétaires forestiers dans les instances départementales et régionales. Il informe et conseille sur la réglementation, la fiscalité et la gestion forestière.
- Le CETEF (Centre Technique dôEtudes Forestières) est une association départementale pour le développement, notamment par la formation et lôexpérimentation technique, au service des propriétaires forestiers, basée et animée par la Chambre dôAgriculture du Finistère,
- Le Groupement des Producteurs de Bois Certifiés du Finistère (240 adhérents pour 6673ha) a pour objet la promotion de la forêt de production en orientant ses adhérents vers la certification, en recherchant des débouchés, en regroupant des lots de bois mis en vente par adjudication, en animant une bourse foncière.

A lôéchelle des filières, il existe deux associations interprofessionnelles :

- localement, le SITCOB (SITka en Centre Ouest Bretagne), créé en 2010, regroupe 26 adhérents et une trentaine de membres associés, acteurs de tous les segments de la filière bois dans le Pays du Centre Ouest Bretagne. Forts du constat que la ressource en Epicéa de Sitka est abondante sur le territoire (15000 hectares soit les ¾ de la ressource en Sitka bretonne) et conscients que 80% de lôoffre de bois de construction en Bretagne est issue de lôimportation, lôassociation à pour objet de développer une nouvelle offre de produits en bois local ;
- à lôéchelle régionale, lôassociation ABIBOIS (Association Bretonne Interprofessionnelle du Bois) a pour objet de promouvoir, aider, représenter, améliorer, développer la filière bois en Bretagne, dôaccroître la présence, la compétitivité et la pérennité des entreprises bretonnes de ce secteur. Elle constitue un réseau régional de plus de 350 professionnels de la filière bois, animé par une équipe de 8 permanents.

Peu d'informations sont disponibles sur la fréquentation des forêts dans le cadre d'usages de loisirs. En matière de randonnée, parmi les 2000 km de sentiers sur le PNRA, une petite part empruntent les massifs forestiers publics, quand dôautres longent en périphérie ou le long des pistes, la forêt privée. Parmi les usages et fréquentation des bois sur le territoire du ¨PNRA, côest sans doute la collecte de champignons qui draine les plus dôadeptes, tant en forêt publique que privée (avec ou sans autorisation explicite des propriétaires).

L'activité de chasse possède une position ambivalente au sein des forestiers, puisqu'elle peut constituer un revenu important, mais qu'elle pose également de fortes contraintes en cas de prélèvements trop faibles. Parmi toutes les espèces recensées dans le département, la tendance à l'augmentation des populations de chevreuils (d'après l'évolution des plans de chasse) et l'implantation progressive du cerf inquiètent les forestiers et menacent à court terme les investissements et la pérennité de la ressource.